



La pauvreté pour une chanson

Les participants et les participantes du Regroupement des assistés sociaux du Joliette métropolitain

La pauvreté change-t-elle de visage selon l'éclairage projeté? Au RASJM, on tente de modifier les perceptions et de combattre les préjugés... en chantant!

Le Regroupement des assistés sociaux du Joliette métropolitain (RASJM), qui fête cette année ses 30 ans d'existence, est le porte-parole des personnes à faible revenu et analphabètes. Il travaille à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques par le biais, entre autres, de la défense collective et individuelle des droits et de l'alphabétisation. C'est un lieu de réflexion, de prise de parole, d'engagement, d'éducation et de formation.

Il est devenu une tradition au RASJM de souligner, le 17 octobre, la Journée mondiale du refus de la misère, une initiative du Mouvement ATD Quart Monde fondé par le père Joseph Wresinski, désireux de donner aux gens démunis la possibilité de décider aussi de leur avenir. Cette année, on nous proposait de changer de regard à l'endroit des personnes pauvres, un thème lourd de sens dans le contexte de notre mission et de la lutte menée pour l'adoption d'une loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale (projet de loi 112).

Les activités que nous avons organisées en après-midi et en soirée avaient pour but de permettre aux personnes en situation de pauvreté de prendre la parole et de faire reconnaître leurs actions pour se sortir de la misère, ainsi que de sensibiliser le plus de gens possible à la pauvreté. L'une de ces activités, la création d'une chanson sur la pauvreté par une dizaine d'adultes ne se connaissant pas au départ, a suscité énormément d'intérêt. L'atelier était placé sous la conduite de Robert Léger, auteur-compositeur-interprète et ex-membre du groupe Beau Dommage. Après une période de réflexion et de discussion sur la pauvreté, les participants et les participantes ont rassemblé leurs idées et leurs mots, avec la complicité de Robert Léger, qui, les laissant choisir l'une des deux pièces musicales qu'il avait composées pour la circonstance, les a ensuite accompagnés à la guitare. À la fin de l'atelier, Julie Leblanc, une enseignante en musique qui avait aimablement accepté de nous mettre en relation avec Robert Léger et de participer elle aussi à la démarche, a prêté sa voix lors de l'enregistrement de la chanson.

Elle a été chantée en soirée devant public et, grâce à la prestation du groupe Nouvel Air Plus de Saint-Lin-des-Laurentides, elle a voyagé par la suite. On l'a chantée lors de la Nuit des sans-abri, le 8 novembre 2002, à Joliette, au congrès du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, au rassemblement organisé à Montréal par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, en décembre, et, finalement,



à l'occasion d'une rencontre d'évaluation de la Journée du 17 octobre organisée par le Mouvement ATD Quart Monde à Montréal, au début de 2003.

Une personne influente dans le milieu communautaire nous a confié qu'elle verrait très bien cette chanson devenir la chanson de ralliement des activités de mobilisation et des luttes pour l'élimination de la pauvreté au Québec ; c'est à suivre.

Lorraine Roy, responsable du volet alphabétisation

Non à la misère

*On a faim, on a froid, on n'a pas de toit
C'est pas pour nous la vie de roi
On ne voit que la laideur des ruelles
Comment trouver la vie belle ?*

Refrain

On dit non à la misère
Soyons tous solidaires
Non, à la misère
Ça devrait pas nous coûter cher

*Tenus dans l'ignorance
Les gens dans leur souffrance
Nourris par le cri de leur ventre
Se lèvent debout pour crier délivrance*

On dit non à la misère
Soyons tous solidaires
Non, à la misère
Ça devrait pas nous coûter cher

*Si on mettait nos lunettes pour changer d'étiquettes
Ça irait bien mieux s'a planète
Prenons un nouveau chemin, celui du Savoir
Le chemin de l'Espoir*

On dit non à la misère
Soyons tous solidaires
Non, à la misère
Ça devrait pas nous coûter cher

On dit non à la misère
Soyons tous solidaires
Non, à la misère
Ça devrait pas nous coûter cher